

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 9

Artikel: Poissons de chez nous : (suite et fin)
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

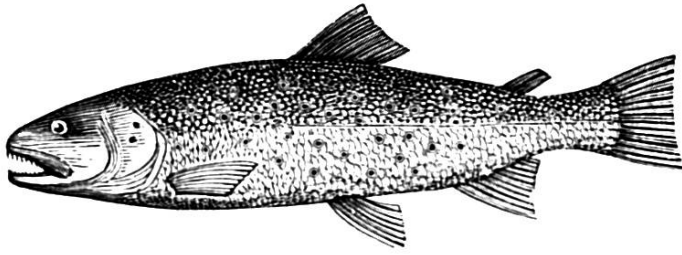
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Poissons de chez nous

par Maurice Bossard

(Suite et fin)

Un autre poisson corégone apparenté à la féra est la bondelle. Elle est propre aux lacs de Neuchâtel et de Biemme et n'existe pas dans le Léman, bien que le Doyen Bridel affirme le contraire. La forme patoise est bondala, correspondant à la vieille forme bondalle qu'on trouve déjà à Boudry en 1367 et que Gesner donne en 1560. Le terme bondelle ou bondala provient, selon le savant philologue zurichois Jud, du gaulois bund « fond » ; cette dénomination serait due au fait que la bondelle vit et fraie dans les grands fonds du lac.

Deux mots maintenant des perches. Ce poisson est appelé couramment en patois *pèrtse* ; pourtant, à l'âge adulte et lorsqu'il est gros, il porte un nom du cru bien plus typique : *bolya*, mot attesté déjà à Genève en 1581. Ce terme doit être rapproché d'un autre *bolya* qui désigne une personne trapue et ventrue et qui provient du patois *bolye* « ventre » (latin *botula* : boyaux). Les habitants de Riex, Epresses et Ouchy sont surnommés *bolhai*, à ce que dit le *Glossaire des patois*. Ce sobriquet vit-il encore aujourd'hui, je l'ignore, peut-être un lecteur du *Conteur* nous le dira-t-il ?

Les jeunes poissons portent souvent des noms différents de ceux de leurs parents ; ainsi, en 1554 déjà, Rondelet nous signale que les Bordelais appellent *pibales* les petites lamproies. Chez nous, les jeunes perches ont plus d'un nom qui leur sont propres : *viva*, *jolerie*, *brandenaille* et, surtout, *milcanton*. Si l'on songe que *brandenaille* s'apparente au verbe *brandinai* « marcher, circuler sans cesse » qui est attesté à Montbéliard, l'on serait tenté de voir dans *milcanton* une formation amusante : alevin fourmillant dans tous les coins (cantons) ; mais, cela ne semble être qu'une étymologie populaire. Ce terme de *mil-*

canton revient souvent dans les ordonnances bernoises du XVIII^e siècle, on le trouve en 1725, 1727, 1742, 1744, etc. ; il convient de souligner ici la sagesse de nos vieilles autorités interdisant, sous peine de fortes amendes, la pêche des « *milcantons* et autres petits poissons » pendant plusieurs mois de l'année afin d'éviter le dépeuplement de nos lacs.

Si la perche est vorace, le brochet l'est encore bien davantage. Du reste, c'est à son terrible bec pointu qu'il doit son nom, puisque *brochet* a pour base *brocchus* « pointu, proéminent ». Ce poisson est encore nommé chez nous *bétsé*, mot qu'on trouve dans les vieux documents sous la forme *béchet*. Là encore, c'est son bec, rappelant celui du canard, qui a valu au brochet cette dénomination. En effet, *béchet* est un diminutif de bec et le suisse allemand *Schnäbeli* « brochet » n'est également qu'un diminutif de *Schnabel* « bec ».

Si presque personne ne connaît chez nous le mot de *gardon*, c'est que ce poisson est nommé en Suisse romande *vangeron* ou *vingeron*, mot qu'on rencontre déjà à Villeneuve en 1380 sous la forme latine *vengeronus*, alors qu'au XVI^e siècle, Rondelet et Gesner donnent nos deux formes françaises ac-

tuelles. L'étymologie de *vangeron* est obscure, il faut supposer une ancienne racine *vingari* qui a aussi donné le suisse allemand *Winger*.

Le véron porte chez nous un grand nombre de noms : *blavin*, *gremoillon*, *bambella*, etc. Bridel l'appelle aussi *aneron*, mais il semble que cette forme n'ait rien à faire avec *âneron* « petit âne », attesté chez Bonivard et aujourd'hui encore à Sainte-Croix. *Aneron* « véron » semble plutôt une faute d'audition ou d'impression pour *ameron*. Le Savoyard et l'ancien Genevois disent *amaron*, ce qui nous amène à la vraie origine : latin *amarus*, vu que la chair de ce poisson est amère.

L'on pourrait encore consacrer de nombreuses pages à ces noms de poissons, tant leurs dénominations sont nombreuses dans nos patois (comme, du reste, dans les patois en général). Qu'il nous suffise d'avoir montré un peu la richesse du patois dans ce domaine, richesse qui nous fera encore un peu plus sourire de la déclaration de ceux

qui affirment que le patois est pauvre. A travers tous ces noms, on retrouvera aussi le don d'observation de nos ancêtres, leur esprit, leur imagination. Ces mots, souvent, n'ont pas d'étymologies connues, ce qui semble bien nous indiquer qu'ils sont fort anciens, qu'ils remontent bien au-delà de la création d'une langue française et peut-être même de l'introduction du latin dans nos pays. Puissent nos contemporains ne pas mettre en oubli ce beau trésor !

La raison péremptoire !

La coumouna dè V... que n'avâi onco min dè pompa à fû, s'ein est fé fèrè onna tota batteinta nâova y'a cauquiès teimps. Lo dzo que l'ein ont fé l'essai, on brâvo hommo dâo veladzo, qu'étâi quie po vouâiti, dese :

— Eh bin, lo bon Dieu volliè qu'on n'ein aussè jamé fauta !

— Eh ! tè bombardâi po on caïon, lai repond lo syndiquo, tant dè frais que n'ein fé !

Nous rappelons à nos correspondants que le dernier délai pour la remise de leurs articles est le 28 de chaque mois. Merci !

J. DIEMAND S. A.
INSTALLATIONS SANITAIRES
LAUSANNE
Tél. 22 84 91

Depuis six générations
les bons Vaudois
fument

GRANDSON

4/3 légers

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832

MAROCAINE FILTRE, la cigarette des Sportifs...!

